

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 4 août 2008 à 20:00 heures, en la salle des délibérations régulières du Conseil située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LA MAIRE-SUPPLÉANT : M. DOMINIQUE CÔTÉ
LES CONSEILLERS (ERES) : M. FERNAND BOUCHARD
MME CLAUDINE LAROUCHE
M. MAGELLA DUCHESNE
MME HÉLÈNE CLAVEAU
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à l'assemblée M. GILLES BOUDREAU, Secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION NUMÉRO 217.08.08: Une lettre de Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, reçue le 27 juin 2008.

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par Mme Claudine Larouche, appuyée par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que la Municipalité de St-Bruno fasse parvenir une résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE, donnée à Saint-Bruno ce 7^e jour de août 2008

Le secrétaire-trésorier


Gilles Boudreau